

Projet de Développement Rural des régions du Nord et de l'Adamaoua
« Infrastructures Rurales I&II »
(PDR_NA-IR I&II)



BMZ No. 2019 67272 + 2016 67 096

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°01/ASMI/MINADER/PDR_NA-IR I&II/UGP/CIPM 2023 du 06 OCTOBRE 2023

**Pour la réalisation des travaux de Réhabilitations / réfections de routes communales en terre
et mesures antiérosives et la construction d'ouvrages d'arts
(Région Nord)**

- 1 Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement Rural des Régions du Nord et de l'Adamaoua « Infrastructures Rurales I & II » (PDR_NA-IR I & II) au Cameroun, financé par le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne à travers la Banque Allemande de Développement (KfW), selon la Convention Séparée du 17 juillet 2018 et ses avenants n°2 et 3 aux Contrats d'aide Financière du 12 juin 2018 et du 07 Octobre 2021 signés entre la République du Cameroun et la KfW, le MINADER (Maître d'ouvrage) lance un **Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI)** à l'intention des entreprises de travaux qui désirent participer à la réalisation des travaux de « Réhabilitations/ réfections de routes communales en terre et mesures antiérosives et la construction d'ouvrages d'arts (Région Nord) ».

Ces routes communales seront réparties en trois (03) appels d'offre comportant chacun deux (02) lots suivant le tableau ci-dessous :

AO	LOTS	Réf route	Désignation de la route communale	Linéaire (km)	Commune
1	1	N_6-4	Sanguere Paul –Karewa - Ouro Kessoum	41,59	Garoua3- Ngong-Lagdo
	2	GIZ03	Dingale – Djalingo – Kapsiki + Bretelle Moufou	6,56	Lagdo
		GIZ02	Gounougou – Riao – Ouro Bobo – Labakrikri	11,67	Lagdo
2	1	GIZ_04	Adoumri-Sebore-Ouro Goube-Karedje-Bounguel-Lombo	26,4	Bibemi
	2	N_4.2	Njola-Laindé Massa-Mayo Bangaï-Douka Longo-Tamoulde- Sabongari-Ngong	28,2	Ngong
3	1	2,2	Djalingo-Haïgadjewa-Koukoumi	36,33	Garoua 3
	2	3,1	Nakong-Djabawa-Bangli-Ndaou-Malape-Bakassi-Balo-Patara-Tawe-Barndake	42,59	Barndaké
Linéaire total				193,34	

- 2 Le Projet de Développement Rural des régions du Nord et de l'Adamaoua « Infrastructures Rurales I&II » (PDR_NA-IR I&II) a pour objectif global, l'amélioration de la situation économique de la population rurale, en particulier des femmes et des jeunes, dans les régions du Nord et de l'Adamaoua par la réhabilitation et l'exploitation de routes communales de désenclavement des bassins de production. Cette réhabilitation doit contribuer à un accroissement durable de la production agricole ainsi qu'à l'amélioration des revenus des bénéficiaires.
- Prévu pour s'exécuter dans sa première phase, il concerne la région du **NORD** et plus particulièrement les communes de Garoua 3, Lagdo, Ngong, Bibemi et Barndaké.
- 3 Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la préqualification des Entreprises ou Groupement d'Entreprises du secteur du BTP appelés à participer aux futurs Appels d'Offres Nationaux Restreints (AONR) relatifs à la réalisation des **travaux de réhabilitations/ réfections de routes communales en terre et mesures antiérosives et la construction des ouvrages d'arts.**
- 4 l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux entreprises remplissant les conditions suivantes :
- Être une Entreprise nationale ou internationale ou un Groupement d'Entreprises du secteur du BTP enregistrée(s) au Cameroun ;
 - Justifier les capacités techniques et financières requises et notamment disposer du matériel et du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
 - Présenter les références des clients bénéficiaires des prestations décrites concernant l'exécution de contrats analogues et d'envergures équivalentes ;
 - Justifier d'une bonne expérience dans le domaine d'exécution des travaux de réhabilitations de routes communales en terre et la construction des ouvrages d'arts.

- 5 Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir le dossier de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt et des renseignements complémentaires à l'adresse mentionnées ci-dessous et aux adresses électroniques suivantes : samlaina@yahoo.fr et Daniel.Rolot@gopa-infra.de
- 6 Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le 07 novembre 2023, à 14 heure (heure locale) et devront comporter la mention suivante :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 01/ASMI/MINADER/PDR_NA-IR I&II/UGP/CIPM 2023 DU 06 OCTOBRE 2023

Pour la réalisation des travaux de Réhabilitations/ réfections de routes communales en terre et mesures antiérosives et la construction des ouvrages d'arts
(Région Nord)

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

- 7 Les dossiers sont à déposer au secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) sise à GAROUA quartier Djamboutou lieu-dit carrefour Santa Barbara. Téléphone : 690 362 187/677 369 562.
- 8 Toute manifestation d'intérêt parvenue après cette date et heure ne sera pas admissible et sera renvoyée non ouverte.
- 9 Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants à l'adresse ci-dessus, le 07 novembre 2023 à 15 heure (heure locale)
- 10 Les Entreprises seront sélectionnées en accord avec les procédures définies dans les « Règles de passation des marchés pour des travaux de génie civil dans le cadre de la Coopération financière avec les pays partenaires » de la KFW, édition de janvier 2019 mise à jour en janvier 2021.
- 11 Après réception et ouverture des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu de critères à satisfaire (éliminatoires) et de critères cotés.

Critères éliminatoires	Critères cotés
- Critères d'admissibilité ; - Critères de conformité ; - Antécédents de défaut d'exécution - Capacité financière	- Expérience dans le domaine de la construction _ réhabilitation principalement routes communales (65 points) - Equipements (15 points) - Expérience et capacité environnementale, sociale, de santé et de sécurité ESSS y compris personnel de chantier (20 points)

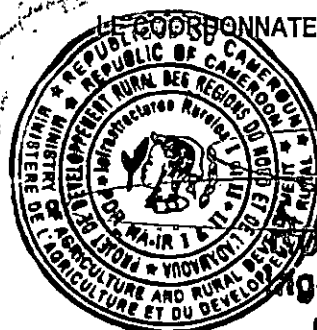
- 12 Seuls les Soumissionnaires présentant un dossier conforme qui satisfait aux critères éliminatoires et ayant obtenu au moins 70% des points des critères cotés, seront retenus pour les appels d'offre qui seront lancés à l'issue du processus de préqualification.
- 13 La Commission de dépouillement se réserve le droit de ne pas donner suite à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt si aucune entreprise ne satisfait aux exigences prescrites. Le soumissionnaire ne pourra introduire aucune réclamation ou prétendre à des indemnités de ce fait.
- 14 La Commission de dépouillement des offres pourra demander aux soumissionnaires des renseignements complémentaires. Néanmoins, aucun soumissionnaire ne pourra modifier sa manifestation d'intérêt après l'ouverture des plis.
- 15 Les soumissionnaires dont les offres ne seront pas retenues ne pourront contester pour quelque motif que ce soit, le bien-fondé de la décision de la Commission, ni prétendre à une quelconque indemnité de ce fait
- 16 Les résultats de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt seront publiés dans Cameroun Tribune, Aigle du Sahel et l'ARMP

Yaoundé le, **03 OCT 2023**

LE CHEF DE MISSION DE L'ASSISTANCE
TECHNIQUE



PDR-MINADER-KFW
Daniel Rolot
Le Chef de Mission GOPA-INFRA
Coopération Financière ALLEMAGNE-CAMEROUN



LE COORDONNATEUR DU PROJET

Robert Samlaina
Robert SAMLAÏNA
Ingénieur des Travaux
du Génie Rural